**Cours 3. LE ROMAN : APPROCHE POÉTIQUE**

Les notions et les analyses de la narratologie présentées ici ne sont que des outils qui permettent d'éclairer la lecture d'un roman et de mettre clairement en évidence la diversité et la plasticité du genre[[1]](#footnote-1)

**La narratologie fait la théorie du récit.** Elle s'appuie sur quelques notions essentielles qu'il importe de ne pas confondre.

**Un roman** raconte une **histoire**, «succession d'évènements, réels ou fictifs», qui constitue «le contenu narratif» du récit (on désigne aussi l'histoire racontée par le terme de diégèse). Le mot **récit** désigne «le discours ou texte narratif lui-même»

(*Figures III,* p. 72). Une même histoire peut donc prendre des formes différentes selon le récit qui en est fait; c'est le cas, de manière exemplaire, dans les Exercices de style de Raymond Queneau (1947).

**2.1 Le narrateur, ses positions et ses fonctions**

Le récit est produit par l**e narrateur**, à distinguer de **l’auteur :** contrairement à l'écrivain qui a rédigé le texte, «le narrateur est [...] un rôle fictif» (*Figures III,* p. 226) qui n'a d'existence que dans le texte, même quand ce rôle est assumé par l'auteur.

«L'auteur» qui intervient dans *Jacques le Fataliste* n'est pas Diderot mais une image que Diderot donne de lui-même dans son roman.

**Le narrateur peut occuper diverses positions par rapport à l'histoire (la diégèse) :**

* ﻿﻿Il peut être **présent** dans l'histoire et y jouer un rôle, soit comme le héros (Bardamu dans Voyage au bout de la nuit de Céline, 1932), soit comme un personnage anonyme qui raconte une histoire qu'il n'a pas vécue (c'est le cas du narrateur principal du roman de Giono Un roi sans divertissement, 1947).
* ﻿﻿Il peut être **absent** de l'histoire, comme dans la plupart des romans réalistes et naturalistes, et réduit à une voix (ce qui n'empêche pas de le caractériser d'après les énoncés où il exerce des fonctions autres que simplement narratives)[[2]](#footnote-2).

**Le narrateur exerce plusieurs fonctions :**

* ﻿﻿**une fonction narrative**, essentielle : il produit le récit ;
* ﻿﻿**une fonction de régie :** il assure l'organisation du récit ;
* ﻿﻿**une fonction idéologique** : il présente des explications, des commentaires, des jugements (le glissement du récit au discours idéologique du narrateur étant souvent marqué par l'emploi de l'indicatif présent qui réfère au moment de l'enonciation) ;
* ﻿﻿**une fonction de communication** : il cherche à établir le contact avec son destinataire (le narrataire);
* ﻿﻿**une fonction de témoin** (fonction testimoniale) : le narrateur peut intervenir (sous des formes directes ou indirectes) pour authentifier une information ou un sentiment.

1. Nos références théoriques sont ici Mikhail Bakhtine *(Esthétique et théorie du roman*, Moscou, 1975, trad. française Gallimard, 1978) et Gérard Genette (*Figures I,* *Il* et surtout *III,* Seuil, 1972). [↑](#footnote-ref-1)
2. G. Genette qualife le narrateur d'homodiégétique (intradiégétique) s’il est présent dans l'histoire et d'hétérodiegetique (extradiégétique) s'il en est absent. [↑](#footnote-ref-2)